



ZONE DE DISTRIBUTION : ST MELANY LE CHARNIER

Conclusion sanitaire

2022

Eau de qualité bactériologique moyenne suite à une ou plusieurs dégradation(s).
L'eau distribuée a présenté des concentrations en arsenic excessives, ayant nécessité des restrictions d'usage. La filière de traitement a été améliorée et est désormais fonctionnelle.
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque existe si votre réseau intérieur contient des canalisations en plomb.

Indicateur global de qualité

D

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 12 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 51 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FOULARDEYRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 13 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE SAINT-MELANY ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE SAINT-MELANY »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

C

Anomalies régulières

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **33**
Conformité : **81 %**
Valeur maxi : **7 n/100 ml**
Années prises en compte : **2018, 2019, 2020, 2021, 2022**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **0.0 mg/L**
Valeur maxi : **0.0 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

ARSENIC

D

Non conformités récurrentes

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **8.8 microgramme/L**
Valeur maxi : **25 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **2.4 °f**
Valeur maxi : **3.0 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.fr

Édité le 19/04/2023

L'indicateur national global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.